Extrait du OIEau

http://www.oieau.eu/contenu/actualites-france-et-international/article/les-priorites-pour-la-politique-de

Les priorités pour la politique de l'eau 2015-2020

- contenu - Actualités France et international -

Date de mise en ligne : lundi 28 juillet 2014

OIEau

A l'heure de la mise en place des nouveaux Schémas directeurs d’aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), le Ministère de l’Ecologie, du Développement Durable et de l’Energie a récemment communiqué sur **la politique de l'eau à l'horizon 2015-2020**. Des priorités ont notamment été établies :

- 1. Renforcer la prévention en matière de qualité de l’eau, plutôt que de devoir réaliser des traitements coûteux qui pèsent sur la facture d’eau
- 2. Lutter contre le gaspillage et promouvoir une gestion économe de la ressource en eau
- 3. Améliorer la gestion des milieux aquatiques, restaurer les continuités écologiques et lutter contre l’artificialisation des sols
- 4. Faire du domaine de l’eau un levier pour l’activité économique et la création d’emploi non délocalisables

Les agences de l’eau devront ainsi **concentrer leurs efforts sur ces priorités**. Une attention particulière sera également portée aux départements d’outre-mer de la part du MEDDE, dans le cadre d’une mission lancée avec le Ministère de l’agriculture et le Ministère des outre-mer, afin d'étudier les questions de gouvernance et d’ingénierie technique et financière dans les domaines de l’eau et de l’assainissement sur ces territoires.

Copyright © OIEau